

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 200/2025
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de mise à disposition avec PROFIL de Jonzac pour :

- Madame SOLVET Flora en tant que cuisinière du 30 mars au 30 avril 2025.

Fait à Jonzac,

Le **01 AVR. 2025**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU**